

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature à la
Responsable du Département Gestion des
Entreprises et des Administrations en
matière de conventions de stage**

DAJ-2025.02.27.02

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Éducation ;

VU le décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Madame Sandrine GUINET-MURAIL**, Professeur Agrégé, Responsable du département Gestion des Entreprises et des Administrations de l'IUT de La Roche-sur-Yon, à l'effet de signer en mon nom les conventions de stage (hors étranger et hors conventions spécifiques) et les relevés de notes des étudiants inscrits au sein de ce département.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des Universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions de la délégataire au titre desquelles la présente délégation est consentie.

ARTICLE 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est publié sur le site de Nantes Université et affiché dans les locaux de la composante en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 5 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 14 Mars 2025

Vu et pris connaissance par

La Délégente,

Le Délégataire,

Sandrine GUINET-MURAIL

*Responsable du département Gestion des Entreprises
et des Administrations de l'IUT de La Roche sur Yon*



Carine BERNAULT

Présidente de Nantes Université

Signature électronique
Carine Bernault
le 26/03/2025 13:30:23 +01:00



Transmis au Rectorat et publié le

Signature électronique
Sylvie Loyer
le 27/03/2025 17:36:15 +01:00

